LE SITE VIPACCOUNT.NET

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/12/2024. Le site propose comme une multitude d'autres d'effectuer du trading. Plus de 80 % des consommateurs perdent de l'argent. Avec les escrocs la ,perte est certaine à 100 %. La simple inscription sur la liste noire de l'AMF doit suffire pour vous faire fuir.

Le site internet

Il a été créé le 13/11/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/vipaccount.net

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 44 66 39 01
Le numéro 07 45 89 38 94
Le numéro 07 56 85 24 07
Le numéro 07 56 91 86 72

Le numéro 07 56 92 21 37

Il s'inscrit dans une série intéressante :

vipaccount.net	07 56 92 21 37
serviceclient-pret-immobilier.com	07 56 92 22 23
effia-france.com	07 56 92 26 19
stratfin-conseil.com	07 56 92 31 74

Le numéro 07 56 93 80 63

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Matthieu ROLLIN
- M. Arnaud BISSCHOP
- M. Laurent GRAZIANI

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading. Il est usurpé le nom d'un site important nommé MERIA. Aucun site n'est ouvert à l'exception d'une page permettant d'accéder à la partie privée.

Il est émis des factures. Une des mentions a attiré l'attention de notre service de recherches. Il est indiqué que l'on peut contacter le site avec le nom de domaine moncompte.vip ou comptevip.net

Nous avons déjà constaté l'utilisation de ce nom pour l'envoi de mails par le site frauduleux meriaformation.com. Vous pouvez consulter notre enquête avec le lien ci-dessous :

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-meriaformation-com-moncompte-vip/

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0197 9370 8105 320
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0143 4511 4753 750
Un compte lituanien ayant l'IBAN LT76 3250 0483 1658 5863 ouvert au nom de la société slovaque STATISFACTORY GROUP SRO
Les paiements par carte bancaire auprès de CARDGIFTERS ou WHITEROAD
Le site learnspred

Il est utilisé par de nombreux autres sites frauduleux :

vision-fs.com
finmarkethub.com
fortnomics.com
wiolin.com

Les informations juridiques

Le site vipaccount.net est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/12/2024.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.